



**ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**en date du 18 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept et le samedi dix-huit mars de quinze heures à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis au siège social de l'ASPA, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statuée lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Gaëlle MALECOT, Isabelle PÉROCHON, Michel HUCHET et Annie PANNETIER.

Sont absents : Nelly RABOSSEAU et Julien QUENOUILLE.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Anthony MÉHEUST et Véronique PIRIO représentent Eddy POUPPEVILLE, le directeur du centre, et assistent à la séance.

Samuel LE BERRE est invité.

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Madame Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation des derniers comptes rendus :
  - du CA du 5 novembre 2016
  - du CA du 9 décembre 2016
  - du CA du 28 janvier 2017
  - de l'AG du 11 février 2017
  
- Point sur l'activité et les projets en cours (l'équipe)
  
- Point financier : investissements et travaux en cours (Michel)
  
- Point avec Eddy sur la fiche de poste
  
- Relecture du projet associatif (Samuel Le Berre invité sur ce point)
  
- Bilan des solutions

- Préparation de l'AG
- Prochaines dates des CA et réunions de bureau
- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

### **Résumé du compte rendu du conseil d'administration :**

- Approbation des derniers comptes rendus :
  - du CA du 5 novembre 2016
  - du CA du 9 décembre 2016
  - du CA du 28 janvier 2017
  - de l'AG du 11 février 2017

C'est reporté au prochain CA (voir p. 3)

- Point sur l'activité et les projets en cours (l'équipe)

Il explique que le but de ce weekend est de faire une ébauche de la colonne vertébrale du projet associatif. (voir p. 4)

- Point financier : investissements et travaux en cours (Michel)

Il explique

- Point avec Eddy sur la fiche de poste

Il est reporté au prochain CA

- Relecture du projet associatif (Samuel Le Berre invité sur ce point)

Il est reporté au prochain CA

- Bilan des solutions

Il

- Préparation de l'AG

Il est reporté au prochain CA

- Prochaines dates des CA et réunions de bureau

5 novembre à la Chapelle sur Erdre (Voir p.5)

- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

• **Approbation des derniers comptes rendus :**

6 POUR      0 ABSTENTION      0 CONTRE

- **du CA du 5 novembre 2016 validé**

6 POUR      0 ABSTENTION      0 CONTRE

- **du CA du 9 décembre 2016 validé**

6 POUR      0 ABSTENTION      0 CONTRE

- **du CA du 28 janvier 2017 validé**

6 POUR      0 ABSTENTION      0 CONTRE

- **de l'AG du 11 février 2017 validée**

Le salaire d'Eddy a été fixé sur la base de la convention collective en tenant compte des tâches accomplies par Eddy. Il était tout d'abord en exécution de tâches à l'indice 280. Puis il est passé au niveau 350 avec la responsabilité d'une mission par délégation mais il n'a pas l'autonomie d'un budget.

Son autonomie repose sur la délégation d'un responsable hiérarchique qui est le CA. Avec la responsabilité de la gestion du budget en plus on serait plutôt avec un coefficient de 400.

Il n'y a pas de report de responsabilité juridique : elle est sur le président.

Anne Cé ne la prend pas en absence du directeur.

Cette AG a permis d'avoir un plan d'avancée.

• **Point sur l'activité et les projets en cours (l'équipe)**

Anne Ce est coordinatrice intérimaire. Pour cela elle va recevoir une prime mensuelle d'un montant de 250 euros. Michel va envoyer un avenant pour la notifier.

La mise en œuvre de cette prime est validée :

6 POUR      0 ABSTENTION      0 CONTRE

Equipe technique :

Des nouvelles personnes sont arrivées dans l'équipe avec trois nouvelles recrues : Romain en cuisine et Marie et Valentin pour l'entretien. Cette équipe paraît prometteuse.

Romain est en contrat d'avenir en commis de cuisine avec un CAP boulanger/ pâtissier.

Marie et Valentin sont en contrat d'avenir pour l'entretien des locaux. Valentin a un niveau intéressant en espaces verts.

Ils sont motivés pour travailler peut-être est-ce dû à leur maturité vu leur âge.

Véronique leur a donné un protocole détaillant tout ce qu'il y a à faire pour le ménage.

Officiellement c'est elle la tutrice de Brendon, Marie et Valentin.

Bruno est le tuteur de Romain en cuisine..

En fonction du bilan de la classe qui vient de partir il faudrait revoir les fréquences de ménage. Il serait à faire le mercredi aussi.

La mission locale fait le suivi social, les compléments de formation.

#### Récupérations, vacances, heures supplémentaires :

Anne Cécile et Anthony ont 12 jours à récupérer.

Un point précis écrit est demandé avec un planning sur une année.

Un tableau est déjà fait du mois de janvier jusqu'à juin.

Michel va donner à Serge un document où sont bien notifiés ses horaires et ses équipements obligatoires.

#### Les fiches de poste des salariés :

Denis va établir un cadre.

Une journée sur site va être organisée pour rencontrer tout le monde avec deux personnes du CA (Pierrick et Denis). Pour Aurélien et Pierre pôle emploi sera invité.

Ces entretiens permettront de lister les métiers de chacun. A partir de cela des fiches de poste seront créés et des objectifs seront fixés ensemble

Aurélien avait pour objectif de développer la grimpe d'arbre mais vu l'activité il n'a pas le temps.

#### L'activité :

Jusqu'au 30 juin le remplissage est correct : Toutes les semaines il y a des enfants.

Avec Anne Cécile l'équipe est en train de remplir septembre octobre : Saint Dominique revient, ainsi que Bouloire aussi normalement, Nelly vient avec sa classe.

#### Les groupes :

Pour l'instant un groupe qui vient a besoin de la cuisine. Il faut la louer mais il n'y a pas encore de solutions pour la mise en œuvre. Mettre en place la notion d'état des lieux ?

Anthony va faire un point communication afin de la relancer à plusieurs reprises.

Il met en place un document pour les accueils de séminaire.

Pour ouvrir un peu plus le champ des groupes la communication doit être mise sur les grands gîtes. (Voir comment établir un lien avec gîtes de France)

#### Les formations :

L'équipe poursuit sa formation SST.

#### Le projet intergénérationnel :

Un bilan va être fait.

• **Point financier : investissements et travaux en cours (Michel)**

Les travaux en cours :

La remise en état des chaudières et des différentes tuyauteries qui sont dans les vides sanitaires poursuit son cours.

Toutes les canalisations sont en fer et doivent être en PVC.

Les purges radiateurs sont à faire en camp chantier.

Le plombier veut bien nettoyer tous les radiateurs contre rémunération.

Le solde des comptes courants en banque au 17 mars est de 127 231 euros.

• **Point sur l'école alternative**

Michel et Anne Cécile ont rencontré des gens d'une école type Montessori. Ils sont séduits par nos locaux, notre projet et sont très intéressés par le bâtiment jaune (anciennement infirmerie) qu'ils transformeraient à leurs frais.

En fait, il leur manque de la place. Ils sont prêts à financer l'agrandissement du restaurant. Ils ont des aides de l'Europe pour recréer leur projet pour développer 10 écoles.

Il reste à communiquer un loyer. Ils ont l'habitude de payer 1500 euros /mois. Michel a annoncé 2 à 3000 euros. Selon eux le site peut justifier un tel coût.

Michel a fait un petit calcul avec un loyer non chargé de 2000 euros où les travaux seraient à leurs frais mais restent sous notre contrôle.

Il a aussi fait un calcul des charges : Serge à l'entretien extérieur, les contrats SSI...

Il a tout ramené au mètre carré. Il arrive à un montant de charges de 500 euros /mois.

Ensuite il y a une convention de repas. Il y aura de 30 à 60 enfants.

Ils veulent leurs locaux à partir de septembre.

Ils souhaitent établir des relations avec des écoles étrangères et faire des échanges à mettre en œuvre pendant les périodes creuses.

Il reste à mettre en place une convention très précise encadrée par un juriste. C'est l'ASPA qui va sous louer.

6 POUR      0 ABSTENTIONS      0 CONTRE

Michel va leur proposer de les rencontrer pour discuter des coûts.

• **Relecture du projet associatif (Samuel Le Berre invité sur ce point)**

Une présentation détaillée sera faite lors de l'AG. C'est le résultat du travail issu de la première étape.

La date de la suite des travaux sera divulguée rapidement.

- **Bilan des solutions**

Le projet de Sam :

Il y a des règles à respecter.

Au moment de la réintégration d'Eddy on pourra avoir une discussion avec lui.

A partir de là on pourra envisager la suite.

- **Préparation de l'AG**

Voter la gouvernance de l'ASPA

Mettre au vote l'objectif de l'organisation de l'ASPA

Un CA dans un rôle de suivi

Un pôle d'exploitation au travers de la nomination d'un directeur qui assurera la gestion de l'exploitation et du centre

- **Prochaines dates des CA et réunions de bureau**

A voir au prochain CA.

- **Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)**

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Prochain conseil d'administration le ???? .

Signature du Président



Signature de la secrétaire

